

2 Novembre 2020 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue au pavillon de la montagne, 213, rue du Quai et à l'heure ordinaire des assemblées, le lundi 2 novembre 2020, à laquelle étaient présents :

M. Michel Blackburn, conseiller
Mme Annie Girard, conseillère
Mme Suzan Lecours, conseillère
M. Claude Riverin, conseiller
M. Frédéric Villeneuve, conseiller

Assiste également à la séance Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Était absent M. Vallier Girard, conseiller

Sous la présidence de M. Laurent Thibeault, maire.

M. Laurent Thibeault, maire ouvre la séance à 19 h

- Considérant que l'urgence sanitaire a été prolongé jusqu'au 4 novembre 2020;
- Considérant que la région du Saguenay lac Saint-Jean a été décrétée en zone rouge;
- Considérant que lorsque ce niveau d'alerte est atteint, les séances du Conseil ne peuvent se tenir avec la présence de citoyens;
- Considérant que ladite séance sera enregistrée et diffusée en direct sur le Groupe Facebook, «Séance du Conseil»;

Pour ces motifs les membres du Conseil sont réunis à huis clos pour la tenue de ladite séance.

217 02-11-2020 3) Lecture et adoption de l'ordre du jour
Résolution 217-2020

M. Laurent Thibeault, maire invite Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder à la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2020;
5. Dépôt de la liste des comptes payés en octobre 2020;
6. Dépôt de la liste des revenus reçus en octobre 2020;
7. Correspondance;
8. Rapport des comités;
9. Affaires Nouvelles:
 - a) Rapport de l'inspectrice en bâtiment et en environnement pour le mois d'octobre 2020;
 - b) Adoption des règlements
 - 299-2020 modifiant le règlement de zonage 249-2015,

- 301-2020 modifiant le règlement sur les permis et certificats 252-2015,
- c) Rapport financier comparatif 2019-2020 au 15 octobre 2020;
- d) Rapport financier au 15 octobre 2020 avec estimé pour les deux derniers mois de l'année;
- e) Résolution TECQ, programmation version #2 pour un total de 700 254 \$, puits #3;
- f) Candidature retenue au poste de direction générale;
- g) Achat de publicité dans le journal informe Affaires, 400 \$ ¼ de page;
- h) Groupe Mobilisation adoption du Plan global des chantiers de la DUC (déclaration d'urgence climatique);
- i) Conférence des préfets adoption d'une résolution de relance économique;
- j) Demande d'entretien du chemin du grand lac Saint-Germains (embranchement de M. Guy Tremblay);
- k) Demande d'entretien d'un nouvel embranchement au lac Bouchard rive Est;
 - l) Enlèvement de deux ponceaux à la décharge du lac Neil, soumission Excavation de la vallée au montant de 750 \$ plus taxes;
 - m) Offre de services de Mme Julie Simard, modification des règlements d'urbanisme relatifs à des dispositions sur les chenils et sur le nouveau puits de captage #3;
 - n) Offre de service de Dérico Experts-Conseil évaluateurs pour le terrain du projet des eaux usées;
 - o) Demande de carte de crédit, autorisation à Mme Maryse Girard et M. Laurent Thibeault pour la demande de gestion du compte de carte de crédit Desjardins;
 - p) Facture intérimaire WSP au montant de 13 636,04 \$ plus taxes pour le projet des eaux usées;
 - q) Adoption des tarifs d'utilisation du centre de conditionnement pour les entreprises;
 - r) Autorisation au MTQ installation de sondes de lecture en continu des niveaux d'eau et échantillonnage du puits #3;
 - s) Facture intérimaire Tetra tech, puits #3;
 - t) Paiement des factures de Caïn, Lamarre (Dossiers : Réserve foncière, chemin du Tableau, Marjolaine Brassard, Chantal-Richard Grenon) 11 291,24 \$;
- 10 Période de questions;
- 11 Levée de la séance.

Après la lecture M. Michel Blackburn propose, appuyé par Mme Annie Girard d'adopter l'ordre du jour tel que lu, et d'y ajouter les sujets suivants :

- u) Facture R & R inc 30 491,37 \$, asphalte rue de la Descente-des-Femmes;
- v) Demande d'aide financière au MTQ programme PAVL, rue de la Descente-des-Femmes;

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2020 au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, Mme Annie Girard propose, appuyée par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité d'en faire l'adoption avec dispense de lecture.

Dépôt de la liste des comptes payés 5) Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des comptes payés en octobre 2020, totalisant 91 800,61 \$. Cette dernière est disponible sur le site internet de la Municipalité à l'onglet publication.

Dépôt de la liste des revenus reçus 6) Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des revenus reçus en octobre 2020, totalisant 23 962,89 \$. Cette dernière est disponible sur le site internet de la Municipalité à l'onglet publication.

7) Correspondance

- Une lettre de la MRC du Fjord-du-Saguenay pour l'adoption d'une résolution dans le Programme de soutien à la mise en œuvre de plans d'action en faveur des aînés (volet 2 pour les MRC);
- Une lettre de l'Association pulmonaire du Québec nous invitant à participer à la 5^e campagne provinciale «Villes et municipalités contre le radon»;
- Une copie de résolution de la Municipalité de Petit-Saguenay, concernant le mode d'élection du préfet;
- Un courriel de la Commission de toponymie sur la désofficialisation de trois noms de chemins;

Rapport de l'inspectrice en bâtiment

9a) Le rapport de l'inspectrice en bâtiment pour le mois d'octobre 2020 est déposé au Conseil (5 permis émis).

219 02-11-2020

9b) Adoption du règlement 299-2020 modifiant le règlement de zonage 249-2015, en concordance avec le projet de règlement 298-2020 modifiant le plan d'urbanisme numéro 248-2015 ayant pour objet de permettre certains usages commerciaux à certaines conditions dans l'affectation agroforestière et relativement à l'encadrement de la culture, de la production, du transport, de l'entreposage et de la vente de cannabis
Résolution 219-2020

M. Claude Riverin propose, appuyé par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement 299-2020 modifiant le règlement de zonage 249-2015, en concordance avec le projet de règlement 298-2020 modifiant le plan d'urbanisme numéro 248-2015 ayant pour objet de permettre certains usages commerciaux à certaines conditions dans l'affectation agroforestière et relativement à l'encadrement de la culture, de la production, du transport, de l'entreposage et de la vente de cannabis.

220 02-11-2020

9b) Adoption du règlement 301-2020 modifiant le règlement sur les permis et certificats 252-2015 en concordance avec le projet de règlement

298-2020 modifiant le plan d'urbanisme numéro 28-2015 ayant pour objet de permettre certains usages commerciaux à certaines conditions dans l'affectation agroforestière pour tenir compte de la modification du schéma d'aménagement de la MRC du Fjord-du-Saguenay numéro 18-387

Résolution 220-2020

Mme Annie Girard propose, appuyée par M. Frédéric Villeneuve et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement 301-2020 modifiant le règlement sur les permis et certificats 252-2015 en concordance avec le projet de règlement 298-2020 modifiant le plan d'urbanisme numéro 28-2015 ayant pour objet de permettre certains usages commerciaux à certaines conditions dans l'affectation agroforestière pour tenir compte de la modification du schéma d'aménagement de la MRC du Fjord-du-Saguenay numéro 18-387.

*Rapport financier
Comparatif 2019-2020
Au 15 octobre 2020*

9e) État comparatif des charges et des revenus en date du 15 octobre 2020

Tel que prévu au 2^e paragraphe de l'article 176.4, du Code municipal, Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière dépose un état comparatif des charges et revenus 2019-2020 au 15 octobre 2020.

*Rapport financier
Comparatif 2020
Avec estimé pour
Les deux derniers mois*

9f) État comparatif 2019 des charges et revenus au 15 octobre avec estimé pour les deux derniers mois

Tel que prévu au 3^e paragraphe de l'article 176.4 du Code municipal, Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière dépose un état comparatif des charges et revenus au 15 octobre 2020 avec estimé pour les deux derniers mois.

221 02-11-2020 9e) Travaux TECQ 2019-2023

Résolution 221-2020

- Attendu que La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;
- Attendu que La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.
- Attendu que La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- Attendu que La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts

de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

- Attendu que La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- Attendu que La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- Attendu que La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Pour ces motifs, M. Frédéric Villeneuve propose, appuyé par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière à déposer une programmation de travaux dans le cadre de la TECQ 2019-2023.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 2 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

**222 02-11-2020 9f) Candidature retenue au poste de direction générale
Résolution 222-2020**

- Considérant que le comité de sélection a fait part de son choix de candidature pour le poste de direction générale;
- Considérant que le comité recommande la candidature de M. Christian St-Gelais

Pour ces motifs, M. Michel Blackburn propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité d'accepter la recommandation du comité de sélection et de confirmer l'engagement de M. Christian St-Gelais au poste de direction générale. M. St-Gelais entrera en fonction à compter du lundi 11 janvier 2021.

**223 02-11-2020 9g) Achat de publicité dans le journal Informe affaires au montant de 400\$
pour ¼ de page
Résolution 223-2020**

- Considérant que le journal Informe affaires publiera une édition

spéciale en décembre prochain sur la MRC du Fjord-du-Saguenay;

- Considérant que cette édition traitera d'un thème qui touchera l'industrie forestière, les mines et le tourisme;

Pour ces motifs, M. Frédéric Villeneuve propose, appuyé par M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre du journal *Informe affaires* pour une publicité de ¼ de page au montant de 400 \$ plus taxes.

**224 02-11-2020 9h) Adoption du Plan global des chantiers de la DUC (Déclaration d'urgence climatique
Résolution 224-2020**

- Considérant qu'en février 2019 le Conseil a adopté la résolution 24-2019 et s'est engagé à demander aux gouvernements provincial et fédéral d'agir rapidement afin de trouver et mettre en œuvre des solutions pour réduire les effets causés par les changements climatiques et les émissions de gaz à effet de serre;
 - Considérant que les gouvernements ont déclaré à leur tour que nous étions en urgence climatique;
 - Considérant que la communauté scientifique annonce que nous nous dirigeons vers des augmentations de +3 degrés Celsius à +5 degrés Celsius, ce qui signifie que toutes nos communautés ne pourront éviter des événements climatiques extrêmes, et aucune de nos régions n'a les moyens présentement de faire face à la magnitude de cette crise;
 - Considérant que nous avons connu plusieurs conséquences, que ce soit : les inondations, les espèces envahissantes, les six canicules d'affilée dès la fin mai, la sécheresse historique qui a anéanti la première fauche de foin dans plusieurs régions, affectant plus de 4 000 producteurs agricoles, le mois de juillet le plus chaud au Québec depuis 100 ans, diminuant les rendements des récoltes de légumes et augmentant les prix pour la majorité des cultures, sans compter le côté ouest-américain qui brûle du Canada jusqu'au Mexique et qui aura aussi des effets sur la production maraîchère avec des hausses de prix à la consommation;
 - Considérant qu'en matière de climat, il devient encore plus important et urgent d'écouter la science, car les effets de la crise climatique s'accumulent et vont nous affecter beaucoup plus gravement que la COVID-19, mettant nos vies, et même LA vie en danger;

Pour ces motifs, il est proposé par Mme Suzan Lecours, appuyée par M. Frédéric Villeneuve et résolu à l'unanimité d'adopter le Plan global, nommé les Chantiers de la Déclaration d'Urgence Climatique et de réclamer de nos gouvernements à Québec et Ottawa qu'ils écoutent de nouveau la science et qu'ils adoptent un tel plan d'urgence climatique MAINTENANT.

Que copie de cette résolution soit transmise à :

M. François Legault, premier ministre du Québec;
M. Benoît Charrette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec;
M. Justin Trudeau, premier ministre du Canada;
M. Jonathan Wilkinson, ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Canada;
M. François Tremblay, député provincial de Dubuc;
M. Mario Simard, député fédéral de Jonquière;
L'Association des DG des MRC du Québec;
La Fédération des municipalités du Québec;
Groupe mobilisation.

225 02-11-2020 9i) Chantier de la relance économique
Résolution 225-2020

- CONSIDÉRANT que la ministre Mme Marie-Ève Proulx a transmis le 24 septembre 2020 une lettre de REMERCIEMENTS au HUB SAGLAC pour tout le travail de consultation et de priorisation accompli;
- CONSIDÉRANT que la ministre Mme Marie-Ève Proulx affirme avoir mis en place un comité visant la prise en charge des projets et que le Hub sera une partie prenante de ce chantier;
- CONSIDÉRANT que la CRP fut l'organisme régional de concertation qui a coprésidé avec la ministre régionale, Mme Andrée Laforest, la démarche de consultation sur la relance économique 2020;
- CONSIDÉRANT que la CRP souhaite que les recommandations formulées et les priorités retenues se concrétisent à court terme et aient un financement adéquat;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par M. Michel Blackburn, appuyé par M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité • D'INTERPELER la Ministre déléguée au Développement économique régional, Mme Marie-Ève Proulx, afin que la CRP soit partie prenante de ce chantier et soit invitée à prendre part activement au comité de suivi visant la prise en charge les projets prioritaires et qu'au besoin, que le Hub soit interpellé pour la suite des travaux de consultation;

DE TRANSMETTRE cette résolution aux députés provinciaux et fédéraux ainsi qu'à tous les maires et mairesses des municipalités de la région.

226 02-11-2020 9j) Demande d'entretien d'un embranchement au Grand-lac
Saint-Germains, M. Guy Tremblay
Résolution 226-2020

- Considérant que M. Guy Tremblay est propriétaire d'une résidence secondaire au Grand lac Saint-Germains;
- Considérant que M. Tremblay demande au Conseil municipal le déneigement de son embranchement d'une longueur d'un kilomètre;

- Considérant que le Conseil procède à l'enlèvement de la neige dans les chemins principaux seulement;

Pour ces motifs, M. Michel Blackburn propose, appuyé par M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité de refuser la demande de déneigement de M. Tremblay pour son embranchement d'une longueur d'un kilomètre.

227 02-11-2020 9k) Demande d'entretien d'hiver d'un nouvel embranchement au lac Bouchard
Résolution 227-2020

- Considérant que M. Serge Piché vend des terrains sur un nouvel embranchement au lac Bouchard;
- Considérant que des futurs acquéreurs ont vérifié auprès de la Municipalité si le nouvel embranchement pourrait être déneigé;
- Considérant que le Conseil procède à l'enlèvement de la neige dans les chemins principaux seulement;

Pour ces motifs, M. Michel Blackburn propose, appuyé par M. Frédéric Villeneuve et résolu à l'unanimité de ne pas déneiger le nouvel embranchement.

228-02-11-2020 9l) Enlèvement de ponceaux à la décharge du lac Neil, acceptation des coûts du projet
Résolution 228-2020

- Considérant que les propriétaires du lot situé à la décharge du lac Neil ont installé un ponceau sans autorisation;
- Considérant que ce ponceau nuit à la libre circulation de l'eau à la décharge du lac;
- Considérant que la MRC du Fjord a transmis aux propriétaires un avis d'infraction le 20 août 2019;
- Considérant que cet avis mentionnait que le ponceau devait être démantelé avant le 15 septembre 2020 et qu'aucune correction n'a été faite à ce jour;
- Considérant qu'un estimé des travaux a été présenté par l'entreprise Excavation de la vallée au montant de 750\$ plus taxes;

Pour ces motifs, M. Michel Blackburn propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité d'accepter les coûts du projet pour le démantèlement d'un ponceau au lac Neil et d'en informer la MRC du Fjord-du-Saguenay afin qu'elle puisse procéder.

229 02-11-2020 9m) Offre de services de Mme Julie Simard, urbaniste, modification des règlements d'urbanisme relatifs à des dispositions sur les chenils et sur le nouveau puits #3

Résolution 229-2020

M. Frédéric Villeneuve propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de Mme Julie Simard, urbaniste afin de modifier la réglementation d'urbanisme relativement aux dispositions sur les chenils et sur le nouveau puits d'alimentation #3 au montant de 550 \$ plus taxes.

230 02-11-2020 9n) *Offre de services de Dérico Experts-Conseil évaluateurs pour le terrain du projet des eaux usées*
Résolution 230-2020

- Considérant que pour le projet des eaux usées la Municipalité doit acquérir une partie du lot 6 088 564 pour la réalisation de l'étang aéré;
- Considérant que pour ce faire le terrain doit être évalué par une firme spécialisée;
- Considérant que la firme Dérico Experts-Conseils propose de faire le travail pour un montant de 4 000 \$ plus taxes;

Pour ces motifs, Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité de confier le mandat d'évaluation à l'entreprise Dérico Experts-Conseils au montant proposé.

231 02-11-2020 9o) *Demande de carte de crédit, autorisation à M. Laurent Thibeault, maire et Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière pour la demande de gestion du compte de carte de crédit Desjardins*
Résolution 231-2020

M. Frédéric Villeneuve propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité d'autoriser M. Laurent Thibeault, maire et Mme Maryse Girard, directrice générale pour la demande de gestion du compte de carte de crédit Desjardins.

232 02-11-2020 9p) *Facture intérimaire WSP au montant de 13 636,04 \$ taxes incluses*
Résolution 232-2020

M. Claude Riverin propose, appuyé par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière à payer la facture de WSP au montant de 13 636,04 \$ taxes incluses.

233 02-11-2020 9q) *Adoption des tarifs d'utilisation du centre de conditionnement pour les entreprises*
Résolution 233-2020

- Considérant qu'une entreprise désire offrir à ses employés l'accès au centre de conditionnement;
- Considérant qu'il y a lieu d'établir des tarifs différents pour les entreprises;

Pour ces motifs, Mme Annie Girard propose, appuyée par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité d'adopter le tarif suivant pour les entreprises :

1 ½ le coût chargé pour un citoyen pour chaque durée (1, 3 6 ou 12 mois).

234 02-11-2020 9r) Autorisation au MTQ, installation de sonde de lecture en continu des niveaux d'eau et échantillonnage du puits #3
Résolution 234-2020

- Considérant que le Conseil a demandé au MTQ par la résolution 97-2020, une correction de l'écoulement des eaux de surface de la côte de la route de Tadoussac à la sortie de la rue du Quai;
- Considérant que le ministère des Transports a fait parvenir à la Municipalité une proposition consistant à l'installation d'une sonde de lecture en continu des niveaux d'eau du puits #3 et que la période de suivi d'échelonna sera minimalement jusqu'au printemps prochain;
- Considérant que le Conseil est favorable à la proposition du ministère;
- Considérant que le ministère propose de fournir les résultats d'analyse;

Pour ces motifs, Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Frédéric Villeneuve et résolu à l'unanimité d'accepter la proposition du ministère et de demander que tous les résultats d'analyses soient transmis à la Municipalité.

235 02-11-2020 9s) Facture intérimaire Tétratech, puits #3 au montant de 14 716,18 \$ taxes incluses
Résolution 235-2020

M. Michel Blackburn propose, appuyé par M. Frédéric Villeneuve et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière à payer la facture de Tétratech au montant de 14 716,18 \$.

236 02-11-2020 9t) Paiement des factures de Caïn, Lamarre (dossiers : Réserve foncière, chemin du Tableau, Marjolaine Brassard, Chantal-Richard Grenon au montant de 11 291,24 \$
Résolution 236-2020

M. Michel Blackburn propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière à payer la facture de Caïn, Lamarre au montant de 11 291,24 \$.

237 02-11-2020 9u) Paiement facture R & R inc. asphalte rue de la Descente-des-Femmes
Résolution 237-2020

M. Michel Blackburn propose, appuyé M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière à payer la facture de l'entreprise R & R inc. au montant de 30 491,37 \$ pour l'asphaltage réalisé sur la rue de la Descente-des-Femmes.

238 02-11-2020 9v) Demande d'aide financière au MTQ programme PAVL, rue de la Descente-des-Femmes
Résolution 238-2020

- Attendu que la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routière locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);
- Attendu que les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur du plan d'intervention pour lequel la MRC du fjord-du-Saguenay a obtenu un avis favorable du ministère des Transports;
- Attendu que la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord désire présenter une demande d'aide financière au Ministère pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL;
- Attendu que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;
- Attendu que la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;
- Attendu que la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

L'estimé détaillée du coût des travaux;

Pour ces motifs, Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

239 02-11-2020 7) MADA, programme de soutien à la mise en œuvre de plans d'action en faveur des aînés (volet 2 pour les MRC) appui à la MRC du Fjord-du-Saguenay
Résolution 239-2020

- CONSIDÉRANT QUE la MRC la MRC du Fjord-du-Saguenay et la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord réalisent une démarche collective de révision de leurs politiques MADA, incluant des plans d'action respectifs;

- CONSIDÉRANT QUE la MRC du Fjord-du-Saguenay et la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord reconnaissent le besoin d'accompagnement de la part de la ressource professionnelle de la MRC dédiée à la concertation, la coordination, la mise en œuvre et le suivi des plans d'action MADA (municipaux et MRC) afin d'assurer l'atteinte des objectifs présentés dans les plans d'action des nouvelles politiques adoptées;
- CONSIDÉRANT QUE le plan d'action 2018-2023 *Un Québec pour tous les âges* est le deuxième plan d'action gouvernementale issu de la politique *Viellir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté au Québec*;
- CONSIDÉRANT QUE ce plan d'action se décline en 85 mesures, dont :
 - L'appui financier accru au milieu municipal pour soutenir ses efforts d'adaptation au vieillissement de la population,
 - Le soutien de petits projets d'infrastructures et d'aménagements,
 - L'entretien du réseautage, du transfert de connaissance et de l'échange de bonnes pratiques entre les municipalités et les MRC amies des aînés;
- CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de ce plan d'action gouvernementale, le Secrétariat aux Aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux a élaboré un volet qui permet à une MRC d'obtenir un soutien financier à la mise en œuvre de plans d'action en faveur des aînés;
- CONSIDÉRANT QUE parmi les exigences du programme, la MRC doit obtenir l'appui d'au moins 80 % des municipalités participantes;
- CONSIDÉRANT l'intérêt de notre municipalité à profiter de la ressource professionnelle à la MRC dédiée à la mise en œuvre et à l'accompagnement des plans d'action respectifs;

POUR CES MOTIFS, M. Michel Blackburn propose, appuyé par M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord accepte de participer à la démarche collective et appuie la MRC du Fjord-du-Saguenay afin qu'elle soumette une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien à la démarche MADA, volet 2, pour du soutien à la mise en œuvre des plans d'action en faveur des aînés.

240 02-11-2020 7) Participation à la 5^e campagne provinciale «Villes et municipalités contre le radon»
Résolution 240-2020

M. Frédéric Villeneuve propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord participe à la

5^e campagne provinciale «Villes et municipalités contre le radon» de l'Association pulmonaire du Québec.

241 02-11-2020 11) Levée de la séance
Résolution 241-2020

M. Michel Blackburn propose de lever la présente à 20 h.

Maryse Girard, gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Laurent Thibeault, maire